

but de recueillir des fonds. Encore là, les membres du personnel doivent donner de leur temps, et la jeunesse défavorisée n'a pas les moyens de participer à ces activités. Il en résulte le sentiment d'être étranger au centre d'accueil, ainsi que la destruction du principe sur lequel l'ensemble repose. On s'embarque donc ainsi dans un cercle vicieux.

Groupes de soutien

Par groupes de soutien, on entend les personnes à qui le personnel doit rendre des comptes et qui, en plus de fournir les fonds, soutiennent les services. En d'autres mots, les organismes publics et privés sont les employeurs des personnes employées par les centres d'accueil.

D'abord, lorsque se posent des problèmes de comportement aberrant, ces groupes hésitent à maintenir les services en activité; ils ferment alors leurs installations ou imposent des règles sévères, ce qui a pour effet d'engendrer de véritables problèmes chez ceux qui fréquentent le centre, c'est-à-dire qui ont confiance et croient en son fonctionnement. Un préjugé issu de la classe moyenne entrave l'exploitation du centre, au point qu'il est impossible à ce dernier d'atteindre ses objectifs. Les groupes de soutien mesurent l'efficacité du centre suivant des critères inadmissibles, soit selon le nombre d'entrées relevées, la « bonne » conduite, et le reste, au lieu de se fonder sur le succès personnel des participants, de sorte que, en fin de compte, ils se satisfont de résultats erronés.

Il existe un manque de coordination entre les divers organismes qui veillent au fonctionnement des centres d'accueil. Aussi, l'administration se fait-elle au gré du hasard.

Les centres n'ont pas de perspective positive et, partant, se trouvent impuissants, face aux objectifs à réaliser.

L'administration

Les centres d'accueil sont conçus de telle sorte qu'ils fonctionnent uniquement lorsqu'il existe un personnel disponible; c'est pourquoi leur maintien est difficile. En conséquence, ils ne sont ouverts que pendant une partie de la journée, ce qui fait que les jeunes traînent dans les rues d'autant plus. Rien n'a été prévu pour répondre aux besoins des jeunes durant ces heures, d'où l'avènement de la société des coins de rues.

Les installations actuelles se trouvent dans des sous-sols d'églises, des Y.M.C.A. et des écoles. Les jeunes défavorisés, qui n'ont pas l'habitude de ces voisinages prospères ou qui ne les aiment pas pour diverses raisons, s'y sentent mal à l'aise et n'ont guère envie de s'y rendre. Cela aggrave davantage encore le problème exposé ci-dessus en ce qui touche le personnel, auquel on demande

de maintenir le taux de fréquentation à un niveau élevé. Les jeunes défavorisés ne réussiront guère à faire part des difficultés qu'ils éprouvent dans les taudis, si les installations des services d'aide, comme les centres d'accueil, sont situées dans ce milieu.

L'appui communautaire

Faute d'un organisme consultatif s'occupant des centres d'accueil, on n'a pu sensibiliser la communauté aux objectifs, aux méthodes d'exploitation et aux problèmes qui se posent. Face aux difficultés ou en l'absence de « résultats » rapides, la communauté se révolte et exige des changements dont elle ne soupçonne pas les répercussions. Ce manque de communication compromettra toujours l'expansion intérieure des centres d'accueil. Ceux-ci comptent sur l'engagement de la communauté, chose que seuls un changement d'attitude et une compréhension accrue rendront possible.

Recommandations

Les auteurs du présent mémoire se proposent de présenter des recommandations concernant l'amélioration des centres d'accueil. Ces recommandations ne s'adressent pas seulement au comité sénatorial spécial sur la pauvreté, mais aussi aux organismes provinciaux et municipaux, ainsi qu'aux associations privées. Elles sont de cinq ordres:

- Emplacement des installations;
- Formation du personnel et élaboration des programmes;
- Amélioration de l'administration des installations;
- Acquisition des fonds;
- Groupes de soutien et information du public en général.

Emplacement des installations

Nous proposons l'établissement de centre d'accueil dans les secteurs de taudis et de ghettos de la communauté. Ces installations devraient fournir certains services de récréation, notamment des salles où les jeunes puissent discuter à l'aise de leurs problèmes avec un membre du personnel, des pièces où ils aient la possibilité de cultiver leurs talents de création, des locaux assez vastes pour loger un café, tout en permettant des réunions de discussions et des activités de récréation à l'intérieur. Le mieux serait de fournir des établissements autonomes, qui ne relèvent pas d'autres associations. En donnant suite à ces recommandations, on assurera l'utilisation maximale des centres d'accueil.

Formation du personnel

Il y aurait lieu de mettre en œuvre un programme de formation du personnel en mettant à